



• MUNICIPALES 2014 •

FONDATION
NICOLAS
HUILOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Communiqué de presse
Association Cohérence
Février 2014



179 COMMUNES PIONNIÈRES UTILISENT EN BRETAGNE LE BAROMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN OUTIL PARTICIPATIF INÉDIT MIS AU POINT PAR DES ASSOCIATIONS BRETONNES

Lancé en Bretagne au début de l'année 2008 par le réseau d'associations Cohérence, le Baromètre du développement durable a progressivement gagné du terrain avec la réalisation de Baromètres sur 179 communes bretonnes et l'implication de plusieurs centaines d'associations locales. En janvier 2014, à quelques mois des élections municipales, le Réseau Cohérence tire un bilan positif de cet outil participatif inédit qui donne une espérance concrète et mobilise les concitoyens autour d'un nouveau projet de territoire ancré sur des valeurs partagées d'un développement durable et solidaire. Le réseau Cohérence et les associations déjà impliquées appellent l'ensemble des forces vives associatives, tous secteurs confondus, à solliciter les futur(e)s élu(e)s municipaux qui sortiront des urnes en mars 2014 pour mettre en place ensemble un Baromètre du développement durable sur leurs territoires. Un nouveau portail internet est à leur disposition pour ce faire.

LE BAROMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN TRIPLE OBJECTIF

Le Baromètre du développement durable des communes vise à recenser certaines pratiques vertueuses déjà mises en place et à apporter des éléments de réflexion pour engager d'autres actions, tout en créant un échange indispensable entre élus et citoyens.

Pour y parvenir, il a été conçu selon un triple objectif :

- Permettre à toutes les communes de Bretagne d'évaluer où elles en sont dans leur prise en compte du développement durable et solidaire grâce à la mise à disposition d'un questionnaire de base d'une centaine de questions et la possibilité de le compléter ensuite à son gré en prenant des engagements.
- Enclencher une démarche participative à l'échelon communal. Pour cela, le Baromètre doit impérativement être rempli conjointement par les élus de la commune et des représentants de citoyens (association locale).
- Expliquer de manière pédagogique au grand public tous les aspects du développement durable en les rendant concrets et visibles sur le site Internet du baromètre : économie, social/solidarité, environnement, citoyenneté/gouvernance.

Une démarche qui a fait ses preuves : le Baromètre de Nouvoitou (35) comporte ainsi l'engagement de la commune dans un Agenda 21, l'introduction de produits majoritairement Bio dans la restauration scolaire, l'installation d'un plan d'eau... D'autres témoignages figurent dans le dossier de presse.

LE NOUVEAU PORTAIL DU BAROMÈTRE : DU DIAGNOSTIC À L'ACTION, SITUEZ ET PARTICIPEZ AU PROGRÈS DE VOTRE COMMUNE

Avec un nouveau portail et deux nouvelles fonctionnalités, le Baromètre offre de nouvelles perspectives de coopération pour les élu(e)s et les différents acteurs de la société civile :



- **un historique** : à l'instar des communes de Lanester, Pontivy, Nouvoitou... les communes qui ont répondu une première fois peuvent revoir tous les deux ou trois ans les associations pour mesurer conjointement les progrès réalisés et mettre à jour le Baromètre qui représentera graphiquement leurs évolutions.

- **des engagements co-construits** : après la phase de diagnostic partagé, les élus et les associations locales sont invités à se revoir pour prendre en co-responsabilité des objectifs opérationnels, actions futures qui seront visibles sur le Baromètre pour montrer la dynamique de la commune...

APRÈS LES ÉLECTIONS, TOUT COMMENCE !

Avant l'été, le Réseau Cohérence invite les associations d'un même pays à se rassembler pour constituer une plate-forme associative qui pourra porter le questionnaire sur son territoire.

Le Réseau Cohérence se tient à leur disposition pour leur présenter la démarche et tout particulièrement la possibilité de répondre à toutes les questions relatives au Baromètre en séance publique. Le Baromètre est souple dans sa méthode. Les réponses au questionnaire peuvent se faire en séance publique. Toute la population est alors invitée par la mairie à participer aux débats. Cette étape permet aux élu(e)s et à leur équipe de préparer la population locale à un futur agenda 21 de la commune, d'identifier des citoyens pour participer au comité de pilotage et donner dès le départ une dimension participative aux démarches de développement durable. N'hésitez pas à rejoindre Bohars (29), Bouvron (44), Ploeren (56)... dans la liste des communes qui ont ouvert le Baromètre à tous leurs concitoyens.

Répondre en séance publique est une belle étape pour mettre en place concrètement une culture partagée du développement durable. Celle-ci est attendue dans toute démarche d'Agenda 21 en vue où déjà initiée. La réponse au Baromètre en séance publique est aussi un moyen de montrer la complémentarité des associations qui chacune participe souvent à un ou des aspects du développement durable. Enfin la démarche Agenda 21 implique une participation active des citoyens et associations : la démarche Baromètre est un bon outil pour l'initier ou la revitaliser dans une seconde réponse au Baromètre du développement durable. www.barometredudeveloppementdurable.org

POUR EN SAVOIR PLUS :
TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE PRESSE
> breizh.barometredudeveloppementdurable.org
à la rubrique **Qui sommes nous?**



Contacts

Réseau Cohérence
Julian Pondaven, Directeur
Tél : 02 97 84 98 18 - 06 73 21 06 66
Mél : julian.pondaven@reseau-coherence.org

Fondation Nicolas Hulot
Manuela Lorand, Responsable des Relations presse
Tél : 01 41 22 10 94
Mél : m.lorand@fnh.org

Une initiative déployée par :